

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le 15 mars 2022, à laquelle sont présents :

Marcel Alexander, Nicholas Borne, Michel Demers, Carole Imbeault, Ray Khalil et Pierre Marchand, étant tous administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Christiane Hémond, directrice générale, CCSL**
- **Valérie Lachapelle, directrice des affaires administratives, CCSL**
- **Eve-Marie Le Fort, avocate**

CA-2022-03-15/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

(Réf : 1.1)

CA-2022-03-15/002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 25 JANVIER

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration tenue le 25 janvier 2022.

(Réf : 2.1)


Président

CA-2022-03-15 /003

**CONFIRMATION D'AUTORISATION D'AFFECCTER
UNE SOMME DE 4 472 509\$ AU MAINTIEN D'ACTIF
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De confirmer l'autorisation d'affecter la somme de 4 472 509\$ au maintien d'actif pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021, tel que prévu au plan de maintien d'actif adopté par résolution du conseil d'administration CA-2020-10-20/003.

(Réf : 2.2)

CA-2022-03-15 /004

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA
CORPORATION POUR LA PERIODE SE TERMINANT
LE 31 DECEMBRE 2021**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le projet d'états financiers de la corporation pour la période se terminant le 31 décembre 2021 et d'autoriser leur distribution au Service des finances de la Ville de Laval ainsi qu'aux membres lors de l'assemblée générale de la corporation et au comité exécutif de la Ville de Laval, suite à leur adoption à l'assemblée générale.

(Réf : 2.3)

CA-2022-03-15 /005

**PROTOCOLE D'ENTENTE CITÉ-VILLE – COMITÉ DE
NÉGOCIATION**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De confirmer la reprise des activités du comité de négociation avec l'ajout de Carole Imbeault comme membre. L'objectif premier et le mandat du comité de négociation étant d'analyser les solutions possibles pour


Président

mettre en œuvre le modèle de gouvernance optimal pour la gestion, la pérennité et le développement de la Place Bell.

(Réf : 2.4)

CA-2022-03-15/006

AUTORISATION DU CONTRAT D’AFFICHAGE DE MURALE DES JEUX DU QUÉBEC

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’autoriser l’exécution d’un contrat avec le Comité organisateur des jeux du Québec 2022 et la Ville de Laval en lien avec l’affichage d’une murale à la Place Bell et son entretien ; et

D’autoriser la directrice générale, Christiane Hémond, à signer seule le contrat et tous documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

(Réf : 2.5)

CA-2022-03-15/007

AUTORISATION DE MODIFICATIONS AU CONTRAT DU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ET DU BÂTIMENT

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’autoriser l’avenant au contrat du Directeur des opérations et du bâtiment tel que proposé ; et

D’autoriser la directrice générale, Christiane Hémond, à signer seule le contrat et tous documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

(Réf : 2.6)


Président

CA-2022-03-15/008

**ADJUDICATION DU CONTRAT 202202-01
CONSULTANT EN COMMUNICATION**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'adjudication du contrat 202202-01 à Mélanie Dubé pour les services de conseillère en communication pour une durée d'une année renouvelable pour trois (3) périodes d'une année chacune, à la discrétion de la Cité, au taux horaire prévu à sa soumission. Ce soumissionnaire a déposé la soumission conforme offrant le meilleur prix parmi deux (2) soumissions déposées, sur les six (6) soumissionnaires invités.

D'autoriser la directrice générale, Christiane Hémond, à signer seule le contrat 202202-01 et tous documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

(Réf : 2.7)

CA-2022-03-15/009

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12h05.

(Réf : 6.0)



Marcel Alexander, président
COPIE CONFORME
CA 15 mars 2022